

QUELLES SONT LES MENACES ?

Sa proximité avec le cours d'eau, rend la forêt alluviale **fragile et dépendante de l'état de santé du cours d'eau**. En effet, si un enfoncement du lit du cours d'eau est constaté, comme c'est le cas sur la Neste et sur de nombreux cours d'eau du territoire, la forêt est alors déconnectée* à la fois du cours d'eau mais aussi de la nappe phréatique. La forêt va avoir tendance à être composée que d'arbres à bois dur au détriment d'arbres à bois tendre. Elle **perdra alors la diversité de milieux** qui la caractérise.

Cette transition entraîne le dépérissement des espèces à bois tendre qui va alimenter le cours d'eau sous forme d'embâcles*. Ces embâcles, une fois transportés par le cours d'eau, peuvent être un obstacle au libre écoulement des eaux et endommager les ouvrages d'art tels que les ponts.

Une autre menace des forêts alluviales est la présence d'**espèces végétales envahissantes** (Renouée du Japon, Buddléia de David,...) ou non adaptées (peuplier hybride, robinier faux-acacia,...) aux bords des rivières. Elles sont à éviter puisqu'elles **concurrent les espèces locales**, homogénéisent le paysage, ne maintiennent pas de manière optimale les berges.

(*voir glossaire)



Renouée du Japon

COMMENT LA PRÉSERVER ?

Pour maintenir la forêt alluviale en contact avec l'eau, plusieurs actions sont envisageables :

● **Réaliser une coupe sélective des arbres menaçant de tomber** en bord de cours d'eau pour éviter qu'ils ne soient emportés lors d'une crue et qu'ils ne déstabilisent les berges

● **Maintenir une diversité d'espèces et d'âges** en exploitant la forêt de manière raisonnée pour garantir un équilibre entre toutes les strates de végétation présentes

● **Remettre en fonctionnement des anciens chenaux**, dits annexes hydrauliques, qui se remplissent d'eau uniquement pendant les montées d'eau

● **Surveiller et maintenir le niveau du fond du lit** pour éviter la déconnection* du cours d'eau avec sa nappe

● **Conserver les espaces de mobilité du cours d'eau** et les champs d'expansion de crues pour empêcher la déconnection des forêts alluviales avec le cours d'eau

(*voir glossaire)



Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter notre site internet www.pays-des-nestes.fr ou contacter le technicien de rivière au 05 62 98 50 28 ou envoyer un mail à accueil@paysdesnestes.fr



LA FORÊT ALLUVIALE : UNE FORÊT MULTISERVICES À PRÉSERVER

Conception par a-votre-idee.fr - Crédits : DREAL Occitanie, PETR Pays des Nestes, SMVA... Imprimé sur papier certifié PEFC par Imprim'31, Mai 2019.

Grézian, 2013

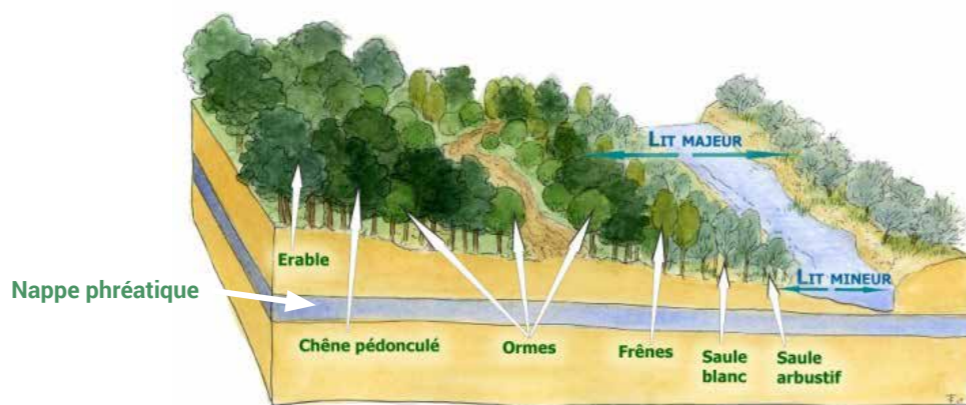
La forêt en bordure de cours d'eau, une alliée à préserver...



QU'EST CE Q'UNE FORÊT ALLUVIALE ?



La **forêt alluviale** est une forêt **située au bord de rivière**. Elle se développe sur les sédiments déposés au fur et à mesure par le cours d'eau. Cette zone peut être inondée quelques jours à plusieurs mois par an, au gré du niveau de l'eau. Cette forêt, près de l'eau, est un **milieu riche en biodiversité**. Elle abrite une grande diversité d'espèces animales et végétales spécifiques de cet habitat.



Exemple de forêt alluviale fonctionnelle

La forêt alluviale est composée à la fois d'espèces d'**arbres dites à bois tendre (saules, peupliers, aulnes)**, plus près du cours d'eau, et d'autres **espèces dites à bois dur (frêne, orme, chêne)**, plus hautes. Ces arbres sont répartis selon les caractéristiques du sol qui diffèrent selon la **dynamique du cours d'eau** et de la **nappe phréatique*** associée.

Outre le type d'essences et leur agencement entre elles, les forêts se distinguent également par leur stade d'évolution. Selon l'âge de ses arbres, une ripisylve* est plus ou moins évoluée ou mature.

(*voir glossaire)

GLOSSAIRE

- * **Nappe phréatique** : accumulation d'eau dans le sol située à une faible profondeur.
- * **Ripisylve** : végétation (arbres et arbustes) située le long d'un cours d'eau formant une bande plus ou moins large.
- * **Trame verte et bleue** : réseau d'échanges pour que les espèces animales et végétales puissent se déplacer, s'alimenter, se reproduire, se reposer, comme l'homme.
- * **Embâcle** : accumulation de débris naturels ou non pouvant obstruer un cours d'eau.
- * **Déconnexion entre forêt et cours d'eau** : peu ou plus d'échanges hydrauliques entre ces deux compartiments.



QUE NOUS APPORTE LA FORÊT ALLUVIALE ?



Un réseau de biodiversité : constituée d'espaces boisés reliés entre eux par un cours d'eau, la forêt alluviale représente un élément essentiel du réseau trame verte et bleue*. La reproduction, la migration et l'alimentation de nombreuses espèces animales et végétales y sont privilégiées.



Un rôle de filtre : elle limite les effets néfastes de certaines activités (utilisation d'engrais, de pesticides,...) et améliore la qualité des cours d'eau et des eaux souterraines.



Un rôle tampon : lors des crues, les arbres permettent de freiner l'onde des crues et ses dégâts. La forêt alluviale participe à la préservation des zones humides sur lesquelles elle se développe souvent. Elle sert aussi de zone de piégeage d'embâcles*.



Un rôle récréatif et paysager : espace naturel de proximité, elle participe à la définition du paysage et contribue à l'ambiance du territoire. Elle peut être le support d'activités récréatives (randonnée, parcours gymnique, sentier d'interprétation...).



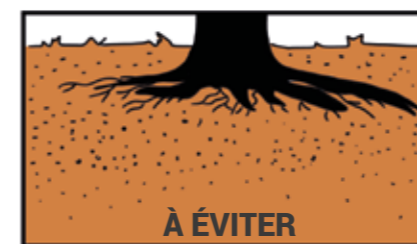
Un rôle sanitaire et climatique : elle permet le stockage du carbone et comme toutes les forêts, le maintien d'une bonne qualité de l'air. Aussi, l'ombrage qu'apporte le feuillage des arbres assure le maintien d'une température fraîche du cours d'eau et de l'air ambiant lors des périodes estivales.



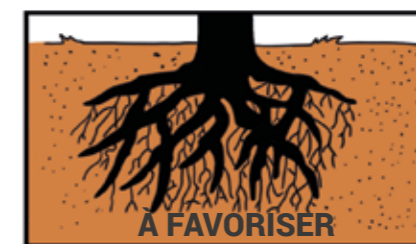
Une production de bois : elle produit du bois d'œuvre et du bois énergie commercialisables qui peuvent fournir un revenu aux propriétaires.



Un rôle fixateur : composée d'espèces végétales adaptées (aulnes, frênes, saules,...) aux bords des cours d'eau, la forêt alluviale permet le maintien et la stabilisation des berges grâce à un maillage racinaire dense et profond. Ces espèces sont à privilégier pour éviter, prévenir et limiter l'érosion des berges.



Système racinaire superficiel, traçant
(peuplier, robinier, bambou, résineux, ...)



Système racinaire profond et efficace
(saule, aulne, frêne, ...)

